

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 décembre 2016
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 décembre 2016, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents de l'Espagne et du Royaume-
Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

En leur qualité de coprésidents du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, l'Espagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note de synthèse de la réunion qui s'est tenue le 28 novembre 2016 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Espagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Román **Oyarzun**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Matthew **Rycroft**



**Annexe à la lettre datée du 14 décembre 2016 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes
et de la paix et de la sécurité**

Synthèse de la réunion de suivi sur l'Afghanistan du 28 novembre 2016

La réunion s'est tenue à New York et a rassemblé des membres du Conseil de sécurité, ainsi que des membres du Conseil élus pour 2017, et des représentants du Secrétariat de l'ONU et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Les principales intervenantes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) étaient la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Pernille Kardel, et la Directrice du Groupe des droits de l'homme, Danielle Bell. Elles étaient accompagnées de responsables de la Mission et de représentants dans le pays d'entités, organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents à Kaboul.

La Représentante spéciale adjointe a évoqué la situation difficile à laquelle l'Afghanistan faisait face en matière de sécurité et sur le plan politique, et appelé l'attention sur les violences liées au conflit, qui continuaient d'avoir des conséquences dévastatrices sur la vie des femmes et des filles, notamment sur leur droit de circuler librement, d'accéder à l'éducation et aux soins de santé et de disposer de moyens de subsistance. Toutefois, au cours des six derniers mois, des progrès avaient été accomplis concernant la représentation des femmes : l'objectif relatif au nombre de sièges à leur attribuer avait été revu à la hausse, passant de 22 % à 25 %, et 11 femmes avaient été élues à la tête de conseils provinciaux. En outre, lors de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan tenue les 4 et 5 octobre 2016, d'importants engagements avaient été pris s'agissant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La Représentante spéciale adjointe a conclu son intervention en disant qu'il fallait s'intéresser en priorité aux trois questions suivantes : l'intégration des femmes dans les processus de paix engagés avec les Taliban et d'autres groupes, la participation des femmes au processus politique relatif à la question de l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes.

Le Groupe des droits de l'homme de la MANUA a donné un aperçu des répercussions du conflit sur les droits des Afghanes. La Mission ne cesse de consigner des cas où des éléments opposés au Gouvernement empêchent des femmes d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et à des moyens de subsistance, faisant ainsi obstacle à leur participation à la vie publique et politique. Elle a également fait observer les conséquences de l'extrémisme violent pour les femmes, en citant des exemples de situations dans lesquelles des éléments hostiles au Gouvernement et des milices progouvernementales avaient puni des femmes pour crime moral ou espionnage ou pour avoir critiqué ouvertement le Gouvernement, notamment en les exécutant ou en les flagellant. Des femmes défenseurs des droits de l'homme et des femmes intervenant dans la vie publique avaient fait l'objet d'attaques et d'actes d'intimidation ou de harcèlement.

L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a donné, en sa qualité de secrétariat du Groupe informel d'experts, un aperçu des principales recommandations formulées à l'intention du Conseil de sécurité dans la note d'information, évoquant notamment celles qui concernaient la nécessité de continuer à faire figurer, lors du renouvellement du mandat de la MANUA, des dispositions relatives à l'égalité des sexes et à la protection des femmes et de garantir l'étroite collaboration entre le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1373 \(2001\)](#) concernant la lutte antiterroriste pour amener ce dernier à prendre davantage en considération les analyses et les informations relatives à la problématique hommes-femmes dans ses évaluations thématiques, ses visites et ses recommandations en matière d'assistance technique sur l'Afghanistan.

En réponse aux questions des membres du Conseil, les participants qui travaillent à New York et à Kaboul ont ajouté les points suivants :

- Dialogue avec les Taliban : la MANUA s'est entretenue avec les Taliban au sujet de l'augmentation du nombre de femmes tuées dans les régions sous leur contrôle. Bien qu'ils aient refusé d'admettre que tel était le cas, les Taliban ont accepté de soumettre la question à leur hiérarchie et de communiquer aux commandants présents sur le terrain des directives interdisant ces meurtres. Ils prétendent soutenir pleinement le droit des femmes d'avoir accès à l'éducation, de se marier et de circuler librement, mais les faits constatés sur le terrain les contredisent;
- Contact avec les chefs religieux : ONU-Femmes apporte son concours au Ministère de la condition féminine pour sensibiliser les chefs religieux à l'enregistrement des mariages. Récemment, l'un des défenseurs de la cause HeForShe lancée par ONU-Femmes a prié le Conseil des oulémas d'édicter une fatwa pour interdire la pratique culturelle consistant à régler des différends par l'échange de jeunes vierges;
- Secteur de la justice et état de droit : les femmes sont mieux représentées dans le secteur de la justice, même si la nomination à la Cour suprême d'Aneesa Rasuli, qui avait été désignée par le Président et aurait été la première femme du pays à y siéger, n'a pas été confirmée. Celle-ci a finalement été nommée présidente du tribunal national de lutte contre la corruption créé par le Président. À l'heure actuelle, cinq procureurs généraux adjoints sont des femmes. Le libellé de certains articles du code de procédure pénale a été revu, la MANUA ayant mené une campagne de sensibilisation au cours des travaux de révision qui ont duré quatre ans. Le code contient désormais une définition non sexiste du viol et intègre le concept de consentement dans la définition de l'usage de la force, et il prévoit l'interdiction d'engager des poursuites contre la victime quand les faits de viol ne peuvent être établis;
- Secteur de la sécurité : la Police nationale afghane et le Ministère de l'intérieur ont continué d'organiser des séances de formation ou d'entraînement au cours des six derniers mois, et 250 élèves en ont notamment bénéficié en Turquie. Ils se sont également efforcés de mettre en place des mesures de protection des femmes employées dans la police et de celles qui sont chargées d'élaborer et d'appliquer des mesures permettant que la population féminine bénéficie davantage de la protection de la police. Le

Programme des Nations Unies pour le développement collabore avec le Groupe des droits de l'homme de la Mission s'agissant de l'évaluation des risques de non-respect du devoir de diligence et des procédures opérationnelles, en s'attachant en priorité à garantir la protection et la sécurité des policières. Avec le Comité consultatif sur la sécurité des femmes, la Mission examine également des initiatives et des mesures visant à faire la promotion des policières afghanes et à assurer leur protection.

Les coprésidents ont remercié la Mission pour les informations détaillées que son Groupe informel d'experts a présentées au Conseil et l'ont invitée à faire figurer la question des femmes et de la paix et de la sécurité dans le prochain exposé qu'elle lui présenterait et à fournir des informations en la matière au Secrétaire général aux fins de l'établissement de son rapport. Ils ont déclaré que le Groupe informel d'experts se réunirait à nouveau en 2017 pour faire le point sur la situation en Afghanistan.
